JLJ/AL

Monsieur <u>Frédéric Cuvillier</u> <u>Ministre des transports</u> <u>Hôtel de Roquelaure</u> 246, boulevard Saint-Germain 75007 - Paris

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu apporter une réponse au courrier que je vous ai adressé le 11 décembre 2012, concernant le projet de construction du nouveau site d'implantation de l'Ecole Nationale Supérieure Maritime du Havre (ENSM). Malheureusement, votre courrier apporte plus d'inquiétudes et de questionnements que de réponses concrètes aux interrogations des acteurs maritimes de la place havraise.

La réflexion doit être menée sur le projet d'établissement, incluant la question des quatre sites. Le cadre budgétaire contraint, que vous évoquez, se traduit par la volonté de faire des économies et de mettre en œuvre une nouvelle organisation des services et des sites. Il est clair que le montage financier n'est pas bouclé, et que le périmètre de l'école n'est pas arrêté.

Mais comment interpréter votre souhait de conforter la gouvernance et la situation financière de l'école en développant des partenariats avec les collectivités locales sans penser que l'ENSM recherche de nouveaux financements y compris pour son fonctionnement ?

J'aurai volontiers porté ce dossier, si important pour le Havre, son port et tout son territoire, auprès du Président du Conseil Général de la Seine-Maritime, Didier Marie. Mais cette démarche serait d'autant plus forte que vous l'accompagnerez vous-même d'un engagement du Gouvernement de donner les moyens financiers au Département pour qu'il puisse débloquer des crédits d'investissement sur des dossiers tels que celui-ci. Leur impact économique est en effet déterminant et indispensable pour notre filière maritime qui est une filière d'avenir.

Cela passe notamment par le remboursement de la dette de l'Etat au Conseil Général (600 millions) et la création d'une taxe professionnelle rénovée permettant aux collectivités comme le Département de Seine-Maritime de retrouver une autonomie fiscale en lien avec l'implantation des entreprises sur le territoire.

J'attends de votre part la confirmation de l'engagement de l'Etat dans ce dossier, qui permettra d'assurer sa pleine réussite. Celui-ci est capital pour l'avenir de la filière maritime de notre pays, pour que soient formés des marins français, dont l'utilité n'est pas à prouver au regard de la géographie et de la façade maritime de notre pays. C'est d'autant plus vrai au Havre, vu l'importance de son port.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Jean-Louis JEGADEN Conseiller Général du Havre Président du groupe des élus communistes et Républicains